

UNIVERZITA PALACKÉHO V OLOMOUCI

FILOZOFICKÁ FAKULTA

Katedra romanistiky

Hana PEŠKOVÁ

La diversité de la Suisse du point de vue socioculturel

Bakalářská práce

Vedoucí bakalářské práce: Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.

OLOMOUC 2012

Prohlašuji, že jsem bakalářskou práci s názvem „La diversité de la Suisse du point de vue socio-culturel“ vypracovala samostatně pod odborným dohledem vedoucího bakalářské práce a uvedla všechny použité zdroje a citace.

V Olomouci dne:

Podpis:

Merci à Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr., le directeur de mon mémoire pour ses conseils et sa patience lors du mémoire présent.

Sommaire

L'Introduction	5
1. Présentation de la Suisse	7
1.1. Situation géographique.....	7
1.2. Population.....	11
2. Politique de la Confédération	13
2.1. Organisation administrative de la Suisse	13
2.2. Organisation politique de la Suisse	16
3. Histoire de la Suisse	17
3.1. Avant le pacte de 1291	17
3.2. Naissance de la Confédération suisse.....	18
3.3. Débuts du développement économique au XVIIIe siècle	20
3.4. La Suisse – un état fédéral.....	21
4. Diversité culturelle en Suisse	24
4.1. Plurilinguisme	24
4.1.1 Origine et évolution historique du plurilinguisme	25
4.1.2 Plurilinguisme aujourd'hui.....	26
4.1.3 Langues non nationales	27
4.2. Etrangers / Immigration	28
4.3. Question de religion	32
4.3.1 Contexte historique	32
4.3.2 Situation actuelle	33
Conclusion.....	35
Résumé en anglais	36
Résumé en tchèque.....	37
Bibliographie	38
Sitographie	39
Anotace.....	41

L'Introduction

La Suisse est un pays plein de contrastes et plein de beautés. Bien qu'il s'agit d'un état relativement petit, il est longtemps considéré comme une grande puissance économique. Des gens et surtout des touristes sont intéressés à ses beautés naturelles. Mais ce pays nous présente aussi une richesse culturelle.

Mon mémoire de Licence traitera le sujet de cette richesse mais on ne s'oriente pas sur des coutumes, des fêtes ou des mœurs des Suisses. La diversité de la nation suisse consiste, entre autre, dans les différences de langue, de confession et d'ethnie. L'objectif de mon mémoire de Licence est d'observer, en général, les trois axes socioculturels, de les décrire et d'examiner quelle est leurs relations par rapport à l'identité suisse et l'administration fédéral.

La description de l'évolution historique de chaque axe nous permet de mieux connaître son particularité et d'ébaucher une image plus complexe et plus compréhensible. Tout comme les événements historiques ont participé à la formation du peuple suisse, la situation géographique, dont le pays dispose, a également son influence sur l'identité des habitants suisses et non seulement dans l'histoire elle a fait preuve de son rôle décisif

Le mémoire de Licence comprend les quatre grands chapitres. Le première chapitre nous présente en général la situation géographique, le relief, le climat et en même temps relève la diversité suisse du point de vue géographique. C'est la première partie du chapitre La deuxième partie fait l'introduction à la question démographique et apporte des données de base pour l'analyse ultérieure dans le chapitre Diversité culturelle en Suisse. Le chapitre suivant Politique de la Confédération nous montre l'organisation administrative et politique selon laquelle fonctionne le principe du fédéralisme et découvre la souveraineté des cantons suisse car elle est l'une des raisons de la diversité. Le troisième chapitre est consacré à l'histoire du pays parce qu'elle nous découvre les racines du plurilinguisme et de la division religieuse et donne certaines explications dans le contexte. Le quatrième chapitre est composé de trois parties dominantes qui traitent les sujets de la diversité socioculturelle séparément. Premièrement, l'origine et l'évolution du plurilinguisme est ébauché, puis on introduit la situation actuelle avec les données récentes sur la population multilingue. Vu que la population d'étrangers est importante en Suisse, on tient en compte les autres langues non nationales. Ainsi, on passe au sujet de l'immigration et des étrangers qui influencent considérablement la politique de langue du pays et créent une variété ethnique. Le chapitre est finit par la question de religion. On se concentre sur le rôle de la religion au passé et son influence sur la division du peuple suisse. On mentionne les chiffres récents concernant la

représentation actuelle des confessions et on compare les conséquences de l'appartenance religieuse et l'appartenance linguistique sur la vie des Suisses.

Pour avoir les informations les plus actuelles et précises possibles, on utilise la base de données de l'Office fédéral de la statistique suisse. Quant au thème du mémoire, on exploite principalement des résultats du recensement de l'an 2000, dans certains cas de l'an 2010. Parmi les autres sources les plus utiles et plus citées appartient un livre de René Levy *La Structure sociale de la Suisse* qui m'inspirait beaucoup et me donnait une image plus complexe sur la société suisse.

1. Présentation de la Suisse

Pour donner une image complexe de la Suisse, il faut d'abord partir de la caractéristique fondamentale de la situation géographique, de la population, préciser les données de base et, en général, mentionner quelques spécificités de la Suisse. Certaines informations vont être cruciales pour l'évolution ultérieure de mon travail, les autres approchent le caractère du pays.

1.1. Situation géographique

La Suisse, officiellement la Confédération suisse, est un pays relativement petit en comparaison des autres pays européens. La superficie¹ 41 285 km², par exemple, équivaut à peu près à la dixième de la superficie de l'Allemagne ou par rapport à la République tchèque, elle dépasse très près une moitié de notre pays. Cependant, c'est un pays exceptionnel à bien des égards.

La Suisse se situe au cœur de l'Europe (parfois au cœur de l'Europe de l'Ouest) ce qui se dit souvent, mais n'est pas tout à fait vrai quant au plan géographique. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle se trouve sur le carrefour entre l'Europe de l'Ouest et l'Est et aussi entre le nord et le sud, et donc profite de la situation stratégique. Elle se range à l'Europe de l'Ouest. Ses pays voisins sont l'Allemagne au nord, l'Autriche et le Liechtenstein à l'est, au sud elle est entourée par l'Italie et à l'ouest et nord-ouest par la France. Cette entourage par ces pays étrangers a beaucoup d'influence sur le caractère de la Suisse du point de vue de la division linguistique ce qui va discuter plus tard.

A part de la localisation géographique, on peut esquisser à grands traits la Suisse dans le monde ou plutôt sa situation dans l'Europe sur le plan social. René Levy décrit dans son livre *La Structure sociale de la Suisse* que le pays se situe au nord, plus particulièrement au nord-ouest. Selon son explication, le monde peut être divisé métaphoriquement entre l'ouest et l'est ce qui est donné historiquement à la suite de la Première Guerre mondiale, « d'une part les pays dont le régime politique et le système économique relevaient du capitalisme libéral, d'autre part ceux qui s'organisaient selon un modèle de planification socialiste »². Cette opposition a continué après la Deuxième Guerre mondiale et dans les années soixante,

¹ http://www.swissworld.org/fr/geographie/vue_densemble/faits_et_chiffres/, cit. 20/7/2012

² LEVY, René: *La Structure sociale de la Suisse*, Pro Helvetia, 1996, p. 11.

une autre dimension s'est imposée, sur l'axe nord-sud. Dans cette opposition, le nord symbolise l'industrialisation tandis que le sud la faiblesse économique et dépendance au développement économique du nord. Ainsi on peut abrégé la théorie de la division du monde dans le cadre de la structure sociale.

Puis René Levy explique pourquoi la Suisse est classée de cette manière, au nord-ouest. Au nord, parce qu'elle est « hautement industrialisée, la qualification de sa main-d'oeuvre est relativement élevée et joue un rôle économique important, en comparaison internationale elle est un pays riche, [...], elle occupe une position plutôt dominante que dominée »³ A l'ouest, c'est parce que « son économie est organisée avant tout selon les règles de l'économie de marché » et « les organes de l'Etat n'ont pas de position dominante vis-à-vis de l'économie privée »⁴

En ce qui concerne la géographie, la Suisse se divise habituellement en trois grandes régions géographiques : *Le Plateau (Schweizer Mittelland)*, *le Jura* et *les Alpes*. Le 30% de la surface du pays est recouvert par le Plateau, avec une altitude moyenne de 580m, qui s'étend du Lac Léman au Lac du Constance. La spécificité de cette région réside dans sa densité de population qui est très élevée (à peu près 450 habitants au km²) et fait presque deux tiers de la population totale du pays. Les villes et villages s'enchaînent sans interruption et pour cette raison, on parle de ce paysage comme urbain ou villageois. En plus, l'essentiel des agglomérations, des industries et des voies de communication se concentrent juste ici. Sauf le paysage densément habité, le Plateau est important pour l'agriculture intensive et la production laitière grâce aux champs cultivés et aux prairies. Néanmoins, la terre agricole cède au développement industriel et à la concentration économique. « En Suisse, 0,86 m² de terre est grignoté toutes les secondes par l'immobilier et les infrastructures. Ce phénomène d'expansion a été le plus important dans les agglomérations du Plateau. »⁵

Le Jura est un arc montagneux qui s'étire le long de la frontière française et entoure le Plateau au nord-ouest. Il recouvre environ 12% de la surface et son altitude moyenne est de 700m. Cependant, ce massif long de 300km se vante, par endroits, des hauts sommets comme, par exemple, Chasseral (1607m), Dole (1677m) ou, le plus haut sommet du Jura sur le territoire suisse, Mont Tendre (1679m). Par son caractère, il appartient plutôt aux plateaux où on peut voir le plus souvent des pâturages et des hameaux isolés. Le massif du Jura a une curiosité. La chaîne de montagnes calcaires a été un endroit où ont été découvert de nombreux

³ LEVY: *La Structure*, p. 12.

⁴ LEVY: *La Structure*, p. 12.

⁵ Département fédéral des affaires étrangères, cit. 20/7/2012, http://www.swissworld.org/fr/geographie/trois_regions_geographiques/

fossiles et empreintes de dinosaures et puis le nom Jura a été donné à l'ère géologique du jurassique.

Sans doute, le plus connu et le plus remarquable trait pour le relief suisse sont les Alpes. Ils occupent presque deux tiers de la surface et font de la Suisse un pays très montagneux. Avec une altitude moyenne de 1 700m, ils forment une barrière naturelle et climatique au sud du pays. Les Alpes suisses ne constituent qu'une petite partie de la vaste chaîne des Alpes, mais par contre, c'est la partie qui se caractérise par les plus hauts sommets et les pics les plus escarpés. Les sommets les plus formidables se trouvent dans les Alpes valaisannes ; ce sont le Cervin (*Matterhorn* en allemand, connu pour sa forme de la pyramide), situé sur la frontière italo-suisse, ou la Pointe Dufour, le point culminant du pays avec 4 634m.

La partie suisse des Alpes se divise en nombreux zones. En général, l'endroit selon lequel on détermine la séparation des régions alpines s'appelle Saint-Gothard. Cette région, ainsi que le massif, est important du point de vue géographique et aussi historique. Il se situe à la frontière de quatre cantons suisse ce qui était important au cours des soulèvements des premiers cantons suisse contre les Habsbourg. En même temps, géographiquement, il sépare les Alpes en quatre grands ensembles : les Alpes valaisannes, les Alpes bernoises, les Alpes glaronaises et les Alpes grisonnes.

L'identité de la Suisse et de ses habitants a été toujours beaucoup influencé par ce type de paysage, très montagneux et presque incultivable. Considérant la densité de population, on constate que seulement 11% d'habitants vivent dans les régions alpines. Quand même, elles jouent un rôle très important pour la Suisse et on y trouve assez d'avantages.

En premier lieu, c'est un endroit de loisir et de repos où se concentre environ 60% du tourisme. L'une des attractions les plus intéressantes est le réseau de chemin de fer de montagne. Les trains de haut niveau sont l'objet d'une grande fierté et les Suisse en exploitent congruement, parmi les Européens ils sont en tête de voyage le plus souvent en train : 47 voyages par an et par habitant d'une longueur moyenne de 42km⁶. En France, par exemple, ça fait 15 voyages et en Belgique vers 16 voyages. L'édification du réseau prestigieux a commencé au milieu du XIXe siècle, à la fin de ce siècle le pays était recouvert par le système des lignes ferroviaires et les lignes dans les Alpes appartiennent parmi les plus populaire, surtout parmi les touristes.

⁶ http://fr.wikipedia.org/wiki/Chemins_de_fer_f%C3%A9d%C3%A9raux_suisse, cit. 20/7/2012

A la création et la forme des Alpes d'aujourd'hui ont pris part des glaciers. Au cours de la période glaciaire, le paysage alpin a reçu son caractère typique pour des aiguilles, des ravins escarpés, des vallées creusées par des glaciers et, bien sûr, pour un grand nombre de lacs qui ont une origine glaciaire également. Les glaciers sont toujours présents dans les Alpes, principalement dans les Alpes valaisannes, les Alpes bernoises et les Alpes de la Suisse centrale et au début du XXI^e siècle il reste vers 2 000 glaciers en Suisse. Le glacier d'Aletsch est le plus grand glacier en Europe qui se trouve au sud des Alpes bernoises et recouvre une surface de 120km². Sa longueur est de 24km d'après la donnée de décembre 2001. On mentionne la date précise parce que le phénomène de la perte de masse affecte les glaciers dans tout le monde, ceux-ci de la Suisse y compris.

La plupart des lacs suisse sont le vestige de l'âge glaciaire et la Suisse est abondante en eux, le nombre dépasse 1 500 lacs. Non seulement pour ce fait la Suisse est surnommée « le château d'eau de l'Europe » mais aussi parce que certains grands fleuves européens y prennent leur source. Au massif Saint-Gothard, ce sont le Rhin (le Lac de Toma est souvent considéré comme le lieu et la source du Rhin) et le Rhône (sa source est dans le glacier du Rhône), près de Saint-Moritz en Engadine, l'Inn prend sa source qui s'appelle ici En, en romanche. Les cours d'eau de Suisse se jettent dans la Méditerranée (le Rhône, la Camargue), la mer du Nord (le Rhin, aux Pays-Bas) et la mer Noire, alors ils traversent l'Europe et finissent dans trois coins européens différents.

En revenant aux lacs suisses, on mentionne premièrement le plus grand lac du pays qui s'appelle le lac de Neuchâtel avec une surface de 218 km². En effet, il ne s'agit pas de plus grand lac, c'est le Lac Léman, mais le lac de Neuchâtel est entièrement suisse. Par contre, le lac Léman, le plus grand réservoir d'eau douce d'Europe centrale, se situe à la frontière franco-suisse et il est donc international. Ceci s'applique également pour les autres lacs comme le Lac de Constance, étendue entre l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, le lac de Lugano à la frontière italo-suisse et le lac Majeur qui est partagé entre l'Italie et la Suisse. Il faut aussi mentionner un lac qui baigne les rives des quatre cantons et d'ici provient son nom Lac des Quatre-Cantons. Il se constitue de quatre parties qui sont jointes par les détroits et au bord du lac il y a une ville bien connue, Lucerne. Cette ville a donné son nom au lac jusqu'à la fin du XV^e siècle. Le lac de Lucerne a été entouré par les trois cantons primitifs de la Suisse, *Uri*, *Schwytz* et *Unterwald*. Plus tard, le canton Lucerne s'est joint au noyau des trois cantons primitifs et ainsi la Confédération helvétique a son origine. Au XVI^e siècle le lac de Lucerne est devenu le lac des Quatre-Cantons selon le décanat qui a changé son ancien nom

(le décanat de Lucerne) à celui-ci : « classe des quatre cantons forestiers ». Dans l'histoire ce lac et ses alentours figuraient comme « le point de départ et le noyau de la Confédération »⁷

Comme le relief, le paysage et l'altitude de la Suisse varient considérablement, le climat se distingue selon ces faits dans les régions particulières. Le pays est influencé par quatre types de climats : *océanique*, *continental*, *nord-européen* et *méditerranéen*. L'ouest du pays est influencé par l'air doux et humide grâce au Gulf Stream de l'Atlantique nord, dans l'est prédomine le climat continental avec l'air sec et froid en hiver et très sec en été. L'influence du climat nord-européen provoque l'abaissement de la température en hiver. Une grande importance dans la situation climatique joue les Alpes comme la barrière climatique. Elles différencient les conséquences du climat méditerranéen qui influence le sud du pays. Le côté nord des Alpes subit l'air chaud et sec, tandis que le côté sud des Alpes accueille l'air chaud et humide. Un phénomène météorologique bien connu en Suisse est le *foehn*, un vent fort, chaud et sec que l'on peut rencontrer surtout sur les bords des Alpes. Il cause la fonte de la neige au printemps et il a aussi l'influence sur le psychisme de l'homme.

1.2. Population

La capitale de la Confédération helvétique est Berne (Bern en allemand et nom officiel) avec près de 125 000 habitants. Il s'agit d'une ville germanophone dans laquelle réside le gouvernement fédéral, la Banque nationale suisse et également des grandes entreprises nationales de service public. Malgré qu'il soit la capitale, Berne n'occupe que la 4e position dans l'échelle des plus grandes villes après Zurich (372,9 habitants), Genève (187,5 hab.), Bâle (163,2 hab.) et avant Lausanne (127,8 hab.)⁸.

Selon la donnée de 2010, la Suisse comptait 7 870 100 habitants parmi lesquels les étrangers représentent 22,4%. C'est justement grâce à l'immigration que la Confédération peut se vanter l'un des plus hauts accroissements de la population en Europe. Vu que le nombre des étrangers en Suisse est relativement haut, c'est avec étonnement que l'adoption de la nationalité suisse est assez difficile pour les étrangers. La majorité des étrangers vivant en Suisse est né dans le pays. Néanmoins, la question d'immigration en Suisse est plus complexe et c'est pourquoi ce thème va être expliqué plus en détail dans le chapitre ultérieur.

⁷ Dictionnaire historique de la Suisse, cit. 29/7/2012, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F7465.php>

⁸ Données de 2010, source Office fédéral de la statistique, cit. 29/7/2012
http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/02/blank/key/raeumliche_verteilung/agglomerationen.html

La variété du pays influence plusieurs aspects de la réalité, quelques-uns on a déjà cité, par exemple, concernant le climat ou le relief (géographiquement parlant). Elle se manifeste aussi dans la densité de population et sa répartition. Selon la donnée de la fin des années 1990, la densité de population a été d'environ 170 habitant par km² (en 2009, 190 hab./km²). Cependant, par exemple, dans les cantons montagneux *Uri* (34 hab./ km²), *Grisons* (27 hab./ km²), *Tessin* (122 hab./ km²) et *Valais* (60 hab./ km²)⁹ qui recouvrent grosso modo 40% de la surface du pays, vivent seulement 10% des personnes. Par contre, comme on a déjà mentionner, sur le Plateau la densité est très élevée (450 hab./ km²), dans le canton Bâle-Campagne même 530 hab./ km².

Quant a la composition de la population en Suisse, on peut constater qu'elle est aussi très variée. A l'exception des étrangers formant une partie importante, les habitants suisses peuvent être divisés en quatre groupes selon l'appartenance linguistique. L'allemand, le français, l'italien, le romanche sont tous les langues nationale.

L'allemand s'utilise dans 19 cantons par 63,7% de la population. Il s'agit d'une variante de l'allemand qui s'appelle le suisse allemand et il est assez différent de l'allemand soutenu, dit haut allemand (*hochdeutsch*). La zone germanophone s'étend a peu près des villes Fribourg et Bienne à l'ouest vers l'est jusqu'aux frontières avec l'Allemagne et l'Autriche, sauf les saillies sud du pays. Elle occupe la majorité du territoire suisse.

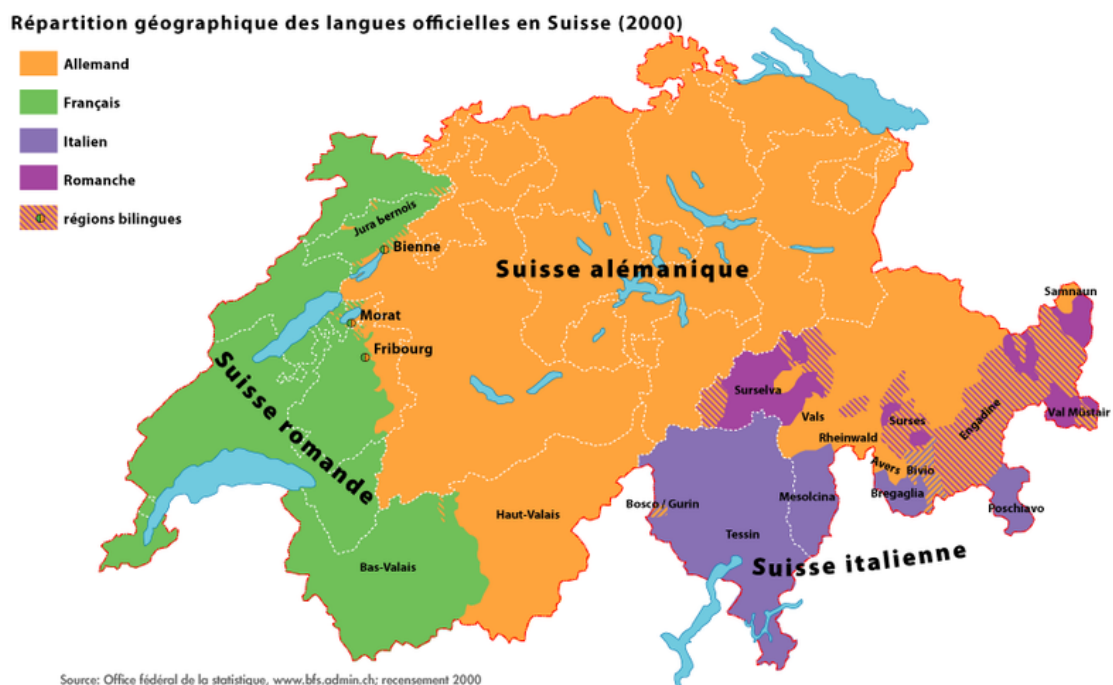


Image 1 : Répartition géographique des langues officielles en Suisse en 2000¹⁰

⁹ Tous les chiffres sont tirés de l'Office fédéral de la Statistique

¹⁰ http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Sprachen_CH_2000_fr.png

La deuxième langue nationale et officielle est le français. Il est utilisé surtout à l'ouest de la Confédération, en Suisse romande. Seulement les quatre cantons ont le français comme une langue officielle et unique, ce sont *Genève, Jura, Neuchâtel* et *Vaud*. Dans les cantons *Fribourg, Valais* et une partie des cantons de Bern, *Jura bernois* (région francophone) et *Bienna* (le français – 40 % est soumis à l'allemand – 60 %), coexistent ces deux langues. Le français est parlé par 20,4 % de la population.

Le 6,5 % des Suisses parlent l'italien. Ils viennent principalement du canton de Tessin et du canton Grisons où l'italien (10,2 %) occupe la troisième place après l'allemand (68,3 %) et le romanche (14,5 %). Le canton Grisons est le seul canton suisse où on parle les trois langues, l'allemand, l'italien et une curiosité linguistique suisse, le romanche.

Le romanche, une langue nationale et aussi officielle, n'est usuelle que dans ce canton par 0,5 % de la population. Il a ses racines au latin. Au cours de l'histoire, ce dialecte se mêlait, se retirait jusqu'il soit la minorité à disparaître. Pour cette raison, en 1982 le romanche a été unifié et standardisé par la Ligue romanche, une organisation linguistique et culturelle dont la base est originaire de 1919. Son objectif est de promouvoir et de défendre la langue et la culture romanche.

Considérant la population et son appartenance linguistique, les Suisses se classent de cette façon. Bien que l'appartenance linguistique ne corresponde pas exactement à l'organisation cantonale, tous les cantons suisses se réclament de l'une ou plusieurs des quatre langues.

2. Politique de la Confédération

2.1. Organisation administrative de la Suisse

La Confédération comme une fédération de cantons existe depuis 1848. Avant cet année révolutionnaire, elle ne formait pas un état comme on le connaît aujourd'hui, mais elle était « plutôt une simple alliance confédérale de cantons indépendants, plus ou moins étroite au gré des époques »¹¹ En 1848, la Suisse a adopté une Constitution moderne et ainsi la confédération est devenue une fédération. La différence entre ces organisations politiques réside dans le fait que la confédération est une union d'états indépendants sans un État

¹¹ Département fédéral des affaires étrangères, cit. 2/8/2012, http://www.swissworld.org/fr/politique/vue_densemble/

superposé tandis que la fédération constitue un État fédéral.¹² Le vestige de l'époque avant 1848 est l'abréviation international de la Suisse, CH, qui était et toujours est tirée du nom officiel de la Suisse *Confoederatio Helvetica*.

La Confédération suisse actuelle est formé de 26 cantons, parfois on peut trouver le nombre 23, c'est parce que les 6 cantons sont considérés comme demi-cantons. Autrement dit, les 3 cantons se divisent en deux. Il s'agit des cantons *Nidwald, Obwald, Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell Rhodes-Extérieures, Bâle-Ville* et *Bâle-Campagne*. Ci-dessous, on présente une grille synoptique.

	Nom du canton	Population de 2010	Superficie	Superficie en % du total Suisse	Chef-lieu	Langues officielles	Entrée dans la Confédération
1.	Appenzell Rhodes-Extérieures	53 017	242,86	0,6	Herisau	allemand	1531
2.	Appenzell Rhodes-Intérieures	15 688	172,52	0,4	Appenzell	allemand	1513
3.	Argovie	612 611	1 403,73	3,4	Aarau	allemand	1803
4.	Berne	979 802	5 959,44	14,4	Berne	allemand, français	1353
5.	Bâle-Campagne	275 536	517,56	1,3	Liestal	allemand	1501
6.	Bâle-Ville	191 699	37	0,1	Bale	allemand	1501
7.	Fribourg	278 493	1 670,7	4	Fribourg	français, allemand	1481
8.	Genève	466 536	282,48	0,7	Genève	français	1815
9.	Glaris	38 479	685,3	1,7	Glaris	allemand	1352
10.	Grisons	192 621	7 105,44	17,2	Coire	allemand,	1803

¹² Définition reprise et modifiée de Wikipédia, cit. 2/8/2012, http://fr.wikipedia.org/wiki/Conf%C3%A9d%C3%A9ration_%28organisation_politique%29#Conf.C3.A9d.C3.A9rations_et_f.C3.A9d.C3.A9rations

						romanche, italien	
11.	Jura	70 197	838,55	2	Delémont	français	1979
12.	Lucerne	377 610	1 493,44	3,6	Lucerne	allemand	1332
13.	Neuchâtel	172 085	802,93	1,9	Neuchâtel	français	1815
14.	Nidwald	41 024	275,9	0,7	Stans	allemand	1291
15.	Obwald	35 585	490,59	1,2	Sarnen	allemand	1291
16.	Saint-Gall	478 907	2 025,54	4,9	Saint-Gall	allemand	1803
17.	Schaffhouse	76 356	298,42	0,7	Schaffhouse	allemand	1501
18.	Schwytz	146 730	906,92	2,2	Schwytz	allemand	1291
19.	Soleure	256 888	790,49	1,9	Soleure	allemand	1481
20.	Tessin	335 720	2 812,2	6,8	Bellinzone	italien	1803
21.	Thurgovie	244 330	991,02	2,4	Frauenfeld	allemand	1803
22.	Uri	35 422	1 076,57	2,6	Altdorf	allemand	1291
23.	Valais	312 684	5 224,25	12,7	Sion	français, allemand	1815
24.	Vaud	713 281	3 212,03	7,8	Lausanne	français	1803
25.	Zoug	113 105	238,69	0,6	Zoug	allemand	1352
26.	Zurich	1 371 007	1 729	4,2	Zurich	allemand	1351

L'autonomie de chaque canton est garantie par la constitution fédérale selon laquelle aussi des limites de la souveraineté cantonale sont définies. Chaque canton possède sa propre constitution, ainsi que le parlement et le gouvernement. Ils adoptent des lois, mais en même temps, leurs lois doivent être en conformité avec la Constitution fédérale. Ici, on parle de la *primauté du droit fédéral*. C'est un principe qui limite la souveraineté des cantons dans certains domaines et où des lois cantonales se soumettent aux lois fédérales. Autrement, les cantons gèrent et prennent la décision, par exemple, en matière du système d'éducation, des questions sociales, de l'infrastructure, même dans le régime fiscale et tous ce qui concerne le développement local. En revanche, la politique extérieure ou la politique financière sont les tâches relevant du ressort de l'État.

Les cantons sont en outre divisés en communes. Leur nombre baisse chaque année en raison des fusions, cette année on a 2 485 communes en Suisse. Ces unités administratives

aussi possèdent certain pouvoir administratif. Leurs compétences concernent la gestion des domaines similaires que ceux des cantons. Cependant, elles se varient considérablement d'un canton à l'autre. L'une des spécificités de la démocratie suisse se montre juste dans l'organisation et l'administration des communes. C'est généralement connu que les Suisses participent directement à « la gestion » de leur pays. Les citoyens dans certaines communes sont demandés de voter sur des questions importantes. Cela se fait dans les communes plus petites par l'intermédiaire d'une réunion dans une assemblée au moins une fois par an, ou les citoyens peuvent être demandés leur avis par correspondance ou dans des isoloirs. Ce qui est plus fréquent, c'est que dans la commune il y a un conseil municipal élu qui gère le fonctionnement de la commune et il se réunit régulièrement.

2.2. Organisation politique de la Suisse

Le système politique de la Suisse est fédéraliste. Comme tel, il compte trois niveaux politiques : les communes, les cantons et la Confédération. Les principes de l'administration dans les cantons et communes, on les a déjà esquissé auparavant, la Confédération fonctionne selon le principe de la séparation de trois pouvoirs : *le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire.*

Le pouvoir législatif est exercé par le Parlement, composé de deux Chambres – la Chambre basse (le Conseil national) et la Chambre haute (le Conseil des Etats). Ces deux Chambres forment ensemble l'Assemblée fédérale. Le Conseil national est composé de 200 personnes qui représentent la population dans son ensemble et les cantons y ont leur place proportionnellement à leur population. Le Conseil des Etats compte 46 députés représentant les 20 cantons par deux membres et les 6 demi-cantons par un membre, élus selon le principe majoritaire. Ils sont élus tous les quatre ans, par le peuple.

Le pouvoir exécutif, le gouvernement, est représenté par le Conseil fédéral qui est élu par le Conseil national et le Conseil des Etats. Il compte 7 membres et un chancelière et les membres sont a son bureau pour quatre ans. Seulement le président n'est élu que pour une année et c'est toujours l'un des membres du Conseil. Le rôle du président est plus ou moins former des fonctions de représentation, mais il aussi dirige les séances du Conseil fédéral.

Le troisième pilier est le pouvoir judiciaire. La Cour suprême de la Confédération est le Tribunal fédéral à Lausanne. A côté de ce tribunal principal, il y a aussi les deux cours du Tribunal fédéral à Lucerne qui exécute des droits sociaux et, depuis 2004, le Tribunal pénal fédéral à Bellinzone, dans le canton Tessin.

3. Histoire de la Suisse

Si on voulait examiner l'histoire de la Suisse comme un véritable état fédéral d'aujourd'hui, on commencerait en 1848. Cependant, on perdrait des informations et des connexions notables qui persistent jusqu'à nos jours et qui influençaient certains faits et certaines réalités du pays. Remarquons, par exemple, l'usage de l'abréviation internationale CH qui vient de l'ancienne désignation de la Suisse ou une appellation la Confédération, malgré que le pays soit une fédération du point de vue politique.

Vu que la Confédération est assez différenciée et divisée, son histoire apporte aussi une variété assez large. Pour cette raison, on essaie d'esquisser en bref les événements avant la naissance de la Confédération, ça veut dire avant 1291, et plutôt on va se concentrer sur le développement du pays à partir de cette date. Toutefois, parlant de la Suisse comme un pays n'est pas exact. Pour préciser, on va parler de l'histoire de ses différents composants qui étaient ensemble dans une assez union lâche et ils restaient absolument souverains.

3.1. Avant le pacte de 1291

Parmi les premières tribus occupant le territoire « suisse » sont les Celtes qui se sont installés au bord du lac de Neuchâtel vers le IV^e siècle av. J.-C. Après ces Celtes, les autres Celtes, appartenant à la tribu helvète, sont venus de l'Allemagne du Sud et de leur nom est dérivé le mot Helvetia, alors la Suisse au latin. À côté des Helvètes, le territoire était habité par l'autre tribu d'origine étrusque, les Rhétiques. Les deux tribus ont en commun le fait qu'elles ont contribué à la terminologie avec ses noms. D'après les Rhétiques, on appelle parfois le romanche le rhéto-romanche.

Au début du III^e siècle av. J.-C. les Romains commencent à y venir. En 58 av. J.-C., Julius Caesar soumet les Helvètes qui habitent une région de Vaud le long du pied du Jura jusqu'aux Alpes. Les Rhétiques trouvent sa place à la Suisse orientale. Sous la domination romaine, la ville la plus importante des Helvètes est Aventicum (Avenches). En général, les colonies romaines prospèrent, l'infrastructure est construite, l'agriculture se développe. Néanmoins, vers le Ve siècle les tribus germanique du nord envahissent le pays et les Romains quittent leurs colonies alpines.

Par l'arrivée des tribus germaniques, les Alamans, qui s'installent dans le nord du pays, la division linguistique commence à naître. Cette tribu pose la base du suisse allemand actuel. Au contraire, à l'ouest du pays les Burgondes dominent avec une langue gallo-

romaine, liée à une forme du latin ultérieurement. L'autre peuple germanique, les Lombardes, règnent dans le Tessin et la Rhétie. Cette époque de la naissance du plurilinguisme va être examinée dans le chapitre Plurilinguisme.

A la fin du Ve siècle, les Francs assujettit au fur et à mesure les Alamanes, les Burgondes et au début du VIe siècle, tous les territoires helvétiques de l'ancien Empire romain se trouvent sous la domination franque. Le roi Charlemagne prend soin de la paix dans le territoire et grâce au principe d'administration des « Gaue », des divers districts, le peuple éprouvent une période pacifique et relativement libre. Une grande importance a l'Eglise, particulièrement une religion catholique qui est déclarée une religion d'Etat du royaume franc.

En 814, Charlemagne est mort et son empire est bientôt désagrégé parmi ses trois petits-fils. La Suisse occidentale échoit au royaume de Bourgogne, la partie centrale et orientale font partie du Duché Souabe, le futur royaume de Germanie. Le territoire correspondant à la Suisse actuelle est de nouveau uni et, sous l'empereur Henri III régnant de 1039 - 1056, devient une partie du Saint-Empire romain germanique. Cependant, son rôle décline avec le temps et au premier plan sont des familles puissantes comme les Zaehringen, les Kybourg et les Habsbourg. Ce sont ces derniers qui marquent la fin d'une ère de l'histoire de la Confédération suisse. Comme Peter Dürrenmatt écrit dans son *Histoire illustrée de la Suisse* « Leur importance dépassait désormais celle des Savoie; ils étaient devenus non seulement la dynastie la plus puissante de la Suisse actuelle, mais l'une des premières de l'Empire. »¹³

Les années des troubles de 1256 à 1273, dites l'interrègne, sont terminées par l'élection du comte Rodolphe le roi du Saint-Empire romain germanique. Avec sa mort, en 1291, les inquiétudes dans une région vont survenir qui provoquent une fondation de la Confédération suisse.

3.2. Naissance de la Confédération suisse

Un rôle marquant dans la fondation du noyau de la Confédération est attribué à l'ouverture du trafic commercial entre l'Italie et le nord de l'Europe. Ce trafic passe par le col du St-Gothard et aussi par le lac des Quatre-Cantons. Des communes Uri et Schwyz situées au nord du col profitent du commerce et aussi des privilèges conférés par l'empereur. Malheureusement, après la mort de Rodolphe Ier les communes sont submergées par les inquiétudes que ces privilèges ne seront pas respectés et pour cette raison les trois

¹³ DÜRRENMATT, Peter: *Histoire illustrée de la Suisse*, Librairie Payot Lausanne, 1964, p. 67.

Waldstaetten (les cantons forestiers ou primitifs), les pays d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald concluent un pacte en vue de se protéger contre des suzerains et de défendre ses droits. C'est le 1^{er} août 1291.

Pendant le XIV^e et XV^e siècles, l'alliance de ces trois cantons primitifs s'élargit et s'engage dans de nombreuses guerres avec les Habsbourg.

Citons la bataille de Morgarten en 1315 où « des bergers et petits paysans » de l'alliance ont battu « une impressionnante armée » de Léopold d'Autriche. C'est la première fois quand le peuple suisse montre son courage et son habileté pour défendre sa liberté. A cette époque-là, la victoire de l'armée des paysans a été une véritable sensation et des militaires suisses seront désormais des mercenaires très appréciés en Europe. Les soldats – paysans s'affrontent encore dans quelques guerres, victorieuses et aussi perdues, pour qu'ils enfin acquièrent une reconnaissance de l'indépendance de son alliance en 1499 par la bataille victorieuse contre l'empereur Maximilien.

Quant à l'expansion du noyau des trois cantons, des autres membres entrent dans l'alliance de différentes manières. Certains « adhèrent à l'alliance en tant que membres à part entière et égaux en droit avec les membres existants »¹⁴, d'autres territoires sont conquis ou achetés. Les droits des habitants dans la confédération ne sont pas les mêmes. Ils se varient selon la position d'un habitant dans la société ou son lieu où il habite. Les membres qui adhèrent sont Lucerne en 1332, Zurich en 1351, une année plus tard Glaris et Zoug et en 1353 Berne. Ainsi les huit premiers cantons suisses, les confédérés, se sont établis et ce nombre reste stable jusqu'à 1474.

Déjà dans le XV^e siècle, les confédérés raffermis par leurs succès militaires se mettent aux guerres expansives qui dans l'histoire de la Suisse restent les seules. La bataille de Marignan 1515 est considérée comme la dernière guerre après laquelle les Suisses ne participent à la guerre en tant que des mercenaires. Cela apporte une neutralité internationale du pays et une tradition du mercenariat prestigieux suisse.

L'autre époque importante, non seulement pour la Suisse mais aussi pour toute l'Europe, commence au XVI^e siècle sous le nom de la Réforme. La Suisse, en ce temps-là, se trouve dans deux zones religieuses, l'une alémanique avec le théologien Zwingli et l'autre romande avec Jean Calvin. Le protestantisme dans la partie alémanique déboute à Berne tandis qu'en Suisse romande le centre du protestantisme est devenu Genève. Les grandes villes acceptent le protestantisme, mais les cantons conservatifs et plus pauvres restent fidèles

¹⁴ http://www.swissworld.org/fr/histoire/les_debuts_de_la_confederation/survol/, cit. 20/7/2012

au catholicisme. Ainsi, le territoire suisse se sépare en deux groupes de religion qui vont livrer des batailles pour qu'ils se mettent enfin d'accord pour un libre choix de la religion. Cependant, la différence de religion joue un rôle important même dans la vie des Suisse d'aujourd'hui. Le pays reste divisé jusqu'à un certain point selon l'appartenance religieuse et des conflits du passé ne sont pas oubliés.

3.3. Débuts du développement économique au XVIIIe siècle

Le XVIIIe siècle en Europe c'est surtout la guerre de Trente Ans entre les années 1618 – 1648. Ce conflit international ravage et dévaste plusieurs pays avant tout l'Allemagne mais pour la Suisse la situation est complètement différente. Elle se distancie de cette guerre, profite-en et sort triomphalement. « S'il est juste de dire que la Suisse a toujours connu des périodes de paix au sein d'une Europe plongée dans la guerre et affaiblies, ce fut le cas tout particulièrement pendant la guerre de Trente Ans. Pendant ces années terribles elle avait joui d'une conjoncture excellente, dont profita surtout son agriculture »¹⁵ En outre, le traité de Westphalie en 1648 met fin à la guerre, mais aussi il confirme l'indépendance de la Suisse.

De l'extérieur, le pays est débarrassé des menaces potentielles, mais des conflits entre les milieux ruraux et urbains grandissent, ainsi que les tensions entre les catholiques et protestants. La Suisse doit souffrir quelques émeutes et révoltes des paysans vers la fin du XVIIIe siècle.

L'une des industries traditionnelles suisses est, sans doute, l'horlogerie apportée en Suisse de l'Italie et de la France par les immigrants. Elle se développe depuis le XVIIIe siècle, « d'abord à Genève, ensuite dans les hautes vallées du Jura »¹⁶ et, selon Levy, déjà au XVIIIe siècle environ 90% de la demande mondiale de montres est couverte par la Suisse. Une autre branche industrielle qui réussit bien est l'industrie textile. Vers la fin du siècle même ce secteur se transforme le plus rapidement, concernant la mécanisation. On peut dire qu'au XVIIIe siècle la Suisse est un pays d'Europe qui maîtrise la révolution industrielle et démarre un succès économique de longue durée.

Pareillement comme la guerre de Trente Ans a affecté toute l'Europe, la Suisse y compris, la Révolution française, avec Napoléon, de nouveau agite l'Europe et trouble l'évolution paisible du pays. Les troupes révolutionnaires envahissent le territoire suisse en 1798, abolissent la confédération des cantons suisses et en vertu d'une nouvelle constitution,

¹⁵ DÜRRENMATT: *Historie illustrée*, p. 334.

¹⁶ LEVY: *La Structure sociale*, p. 86.

ils créent un état centralisé, appelé la République helvétique. La neutralité suisse est pour la première fois de sa déclaration interrompue. L'existence de la République helvétique ne dure pas longtemps. Après cinq ans, en 1803, Napoléon lui-même, édicte l'Acte de Médiation par lequel l'ancien système politique est restauré avec et, en plus, les six nouveaux cantons sont attachés aux treize anciens cantons. Il s'agit d'Argovie, Grisons, St-Gall, Thurgovie, Tessin et Vaud. Le changement d'organisation politique cependant n'apporte pas une libération totale de la domination française et la situation demeure la même jusqu'à la défaite de Napoléon dans la bataille de Waterloo en 1815.

Pendant l'occupation française, le territoire des anciens cantons, en ce temps-là, se modifient plusieurs fois; la France s'approprie les villes alliées de Genève et Mulhouse et plus tard le Valais et aussi prend en possession les Grisons. Un territoire autrefois autrichien rattaché à la République helvétique est devenu le futur canton d'Argovie (après l'Acte de Médiation). En 1815, lorsque la souveraineté et l'indépendance des cantons sont regagnées, la Confédération reçoit de nouveaux membres : le Valais, Neuchâtel et Genève.

La Confédération passe une période de Régénération qui aboutit en 1848 par l'adoption d'une nouvelle constitution. Entre-temps, la question de religion s'exaspère et le pays est tourmenté de plus en plus par des tensions entre progressistes et conservateurs. En 1845, ces tensions atteignent le point culminant lorsque les sept cantons conservateurs Schwytz, Uri, Unterwald, Lucerne, Zoug, Fribourg et Valais créent une alliance qu'on appelle le Sonderbund. Cette alliance va être dissoute à la suite d'une courte guerre parce qu'elle est considérée comme illégale.

3.4. La Suisse – un état fédéral

L'année 1848 signifie un grand tournant dans l'histoire suisse. Depuis ce temps-là, on peut proprement parler de ce pays comme la Suisse, un état fédéral (ou la Confédération ce que s'utilise traditionnellement). Pour le peuple suisse, ainsi que pour les cantons, s'ouvre un nouveau chapitre de l'histoire apportant un développement économique et industriel, une unification du système politique et de l'administration. Pour la première fois, les territoires suisses paraissent sur la scène mondiale comme un vrai état composant de 22 cantons.

La nouvelle organisation politique facilite le commerce, supporte la transformation industrielle et le développement du secteur bancaire. C'est tout grâce à la suppression des barrières cantonales et à la répartition des pouvoirs et des devoirs entre le gouvernement plus centralisé et les cantons.

Quant à la politique, il est innové un parlement bicaméral, l'Assemblée fédérale, et un gouvernement, le Conseil fédéral, comptant sept membres. Les citoyens ont désormais la liberté de religion, la liberté de la presse, le droit de l'établissement, et ce qui est important, ils peuvent obtenir un changement de la constitution par vote populaire. L'Assemblée fédérale élit le président et désigne Berne comme la capitale de l'Etat.

En 1874, la Suisse adopte la deuxième constitution dans son histoire comme l'état, et cette forme révisée reste valable presque inchangée jusqu'à nos jours. Sa grande contribution réside dans l'introduction de la possibilité de référendum pour les citoyens, ainsi la démocratie directe est accomplie.

La question de l'essor économique, tellement caractéristique pour la Suisse, est très complexe. Néanmoins, il faut mentionner quelques principaux traits et secteurs parce que le XIXe siècle est surtout de l'élan et du progrès économique. La Suisse est l'un des pays qui manie le mieux l'industrialisation. Dans le domaine agricole, le nombre de travailleurs baisse, tandis que celui de l'industrie augmente jusqu'au milieu du XXe siècle. Outre, l'horlogerie, l'industrie textile et les branches annexes comme l'industrie des machines (liée à la construction des chemins de fer), l'industrie électrique et l'industrie chimique, tous les branches déboutent ou se développent rapidement juste au XIXe siècle.

Certains autorités, Dürrenmatt y compris, voient la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle dans l'éclatement de la Première Guerre mondiale en août 1914. La Suisse ne prend pas part à la guerre et garde sa neutralité. Elle ne fait que fournir des matériaux militaires pour les deux parties opposées. Cette opposition découlée du conflit mondial divise le peuple suisse en deux groupes antagonistes selon leur langue. La partie suisse germanophone est proche de l'Allemagne, tandis que la Suisse romande, francophone, sympathise avec les Alliés. « Des tension vives entre les régions linguistiques ont surgi pour des raisons politiques pendant la Première Guerre mondiale : les membres des deux principales communautés linguistiques se sont identifiés de part et d'autre avec les belligérants dont ils partageaient la langue. »¹⁷ A la fin de la guerre en 1918, la Suisse doit se débrouiller avec une grève des ouvriers qui se battent pour les meilleures conditions de travail et qui finalement atteignent certaine amélioration. Non seulement pour ce fait « la Suisse se range parmi les premiers pays où l'Etat a adopté des mesures de protection et introduit des lois du travail, en particulier des lois sur le travail en usine. »¹⁸

¹⁷ LEVY: *La Structure sociale*, p. 130.

¹⁸ LEVY: *La Structure sociale*, p. 95.

Les années 1920 sont pour la Confédération des années de la prospérité économique, le pays est devenu le membre de la Société des Nations et son siège est installé à Genève. Dans les années 1930, la Suisse traverse des crises mondiales en 1920 et 1921 et puis à la fin de cette décade. Lorsqu'elle règle la situation, en Europe s'étend la menace du fascisme qui arrive aussi en Suisse du côté de l'Allemagne et l'Italie.

La Seconde Guerre mondiale est inévitable. Pour la Confédération cela signifie qu'elle doit à nouveau sauvegarder sa neutralité et rester dehors le conflit. Bien qu'elle soit à un moment donné complètement cernée par des forces ennemies et se prépare militairement pour une collision potentielle, elle n'est jamais entraînée aux batailles. Le seul emploi du pays, pas trop populaire au niveau des relations internationales et du point de vue d'aujourd'hui, est tel qu'elle fait du commerce avec les Alliés, ainsi qu'avec les forces de l'axe. Le secteur bancaire fleurit grâce à l'échange de l'or avec le Reich.

Après la guerre mondiale, l'économie suisse se stabilise et, à la différence des autres pays frappés par la dévastation de guerre, peut connaître une forte croissance. Au fur et à mesure, dans l'industrie augmente le rôle des ouvriers hautement qualifiés avec la connaissance, mais ce que s'accroît, c'est le domaine des services et de l'informatique.

En ce qui concerne la politique, la Confédération refuse d'adhérer à l'Union européenne, par ailleurs, elle fait partie de l'Organisation des Nations unies depuis 2002. Les femmes enfin obtiennent le droit de vote en 1971 et le dernier canton suisse, le Jura, est formé en 1979. Il s'agit d'une partie nord du canton Berne. Cette partie a entré en contestation avec l'autre partie de Berne à cause de différente confession et l'appartenance linguistique. La querelle alors finit par la séparation de la partie francophone - catholique et par la formation d'un nouveau canton indépendant.

4. Diversité culturelle en Suisse

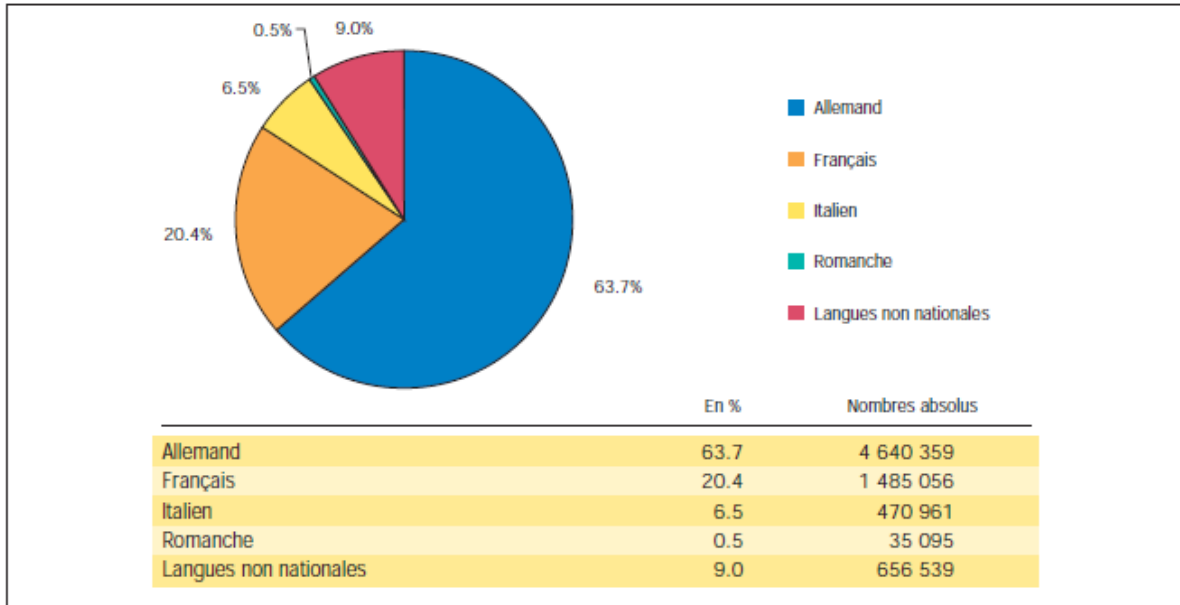
Comme on a déjà ébauché du point de vue administratif, la Suisse est très compartimentée. Tout le pays est riche en variété en ce qui concerne la géographie ou l'histoire. Il a beaucoup de ses curiosités par rapport au tourisme ou à la politique internationale. A part cela, quant à la société, il y a de certaines spécificités par lesquelles se caractérise la nation suisse. Sur un assez petit territoire, un état fédéral rassemble quatre groupes linguistiques, un grand nombre d'étrangers et deux confessions antagonistes. Malgré tout, c'est un pays riche menant « une vie douce ». Ainsi, on relève le phénomène du plurilinguisme, on va traiter la question de religion et, au regard du grand nombre d'étrangers, aussi l'immigration.

4.1. Plurilinguisme

Dans le chapitre traitant de la population, on a vu que la Confédération se divise traditionnellement en quatre grandes régions linguistiques, démographiquement parlant. C'est une particularité typique et essentielle pour la Suisse depuis longtemps, bien que le fait que le pays soit plurilingue n'a pas joué un rôle si important au passé comme la question confessionnelle considérant les causes fréquentes des conflits. « L'appartenance à l'une ou l'autre des deux grandes communautés linguistique est longtemps resté moins importante bien qu'elle n'ait pas été tout à fait négligeable ».¹⁹

On évoque que la Suisse possède une région germanophone, une région francophone, une région italophone et une région romanchophone. Pour savoir la répartition des langues dans la population, on va regarder le graphique 1, la population selon la langue principale.

¹⁹ LEVY: *La Structure sociale*, p. 129.



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Graphique 1 : Population résidante selon la langue principale en 2000 (en %) ²⁰

4.1.1 Origine et évolution historique du plurilinguisme

Ici, on parle du plurilinguisme territorial. Bien sûr, on va chercher son origine dans l'histoire. Comme la première langue sur le territoire suisse peut être considéré le celte. Puis, le territoire est envahi par les Romains qui latinisent peu à peu le peuple. Le latin réussit et des divers dialectes se répandent, par exemple romanche, lombard ou franco-provençal. Avec l'arrivée des tribus germaniques au XVe siècle, l'extension du latin est arrêtée et le pays, ou plus précisément le territoire, rencontre des dialectes alémanes. L'allemand est la langue de fondateur de l'ancienne Confédération, pour longtemps il est une langue prédominante et il en reste jusqu'à nos jours. En général, en ce qui concerne la répartition territoriale des langues, c'est étonnant que « les frontières entre l'allemand, l'italien et le français, fixées au Moyen Age, sont demeurées remarquablement stables depuis l'époque moderne. » ²¹

Quant à les autres langues, le romanche a été autrefois parlé dans une grande région, mais avec la domination de l'allemand, il a été repoussé dans les seules vallées du canton Grisons actuel. Lorsque l'ancienne Confédération est établis en 1291, une région italophone est ajoutée aux cantons primitifs allemands. C'est par l'acquisition du territoire italophone au sud de la Confédération. De la même manière, la Confédération est devenue francophone. A

²⁰ LÜDI, Georges ; WERLEN, Iwar : *Le Paysage linguistique en Suisse*, Neuchâtel, 2005. p. 8.

²¹ Dictionnaire historique de la Suisse, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F24596.php>, cit. 29/7/2012

la fin du XVe siècle, elle possède le Pays de Vaud, le Bas-Valais et des territoires dans le Jura. Depuis ce temps-là, on peut parler de vrai plurilinguisme de la Confédération.

Grace à des relations d'affaires et de bon mercenariat suisse en France, l'importance du français augmente et devient une langue de culture et de communication internationale. Son apogée atteint pendant la période de l'existence de la République helvétique et la règne de Napoléon. Cela s'applique également pour l'italien, ensemble avec le français, ils sont déclarés les langues nationales. La fondation de l'Etat fédéral ne change cette situation. L'allemand, le français et l'italien restent les langues nationales et ils deviennent nouvellement les langues officielles. La différence entre le statut national et officiel est, en bref, telle que les langues nationales (l'allemand, le français, l'italien et, depuis 1938, le romanche) sont utilisés en Suisse, tandis que les langues officielles (tous les trois à l'exception du romanche parce qu'il « ne jouit du statut de langue officielle que de manière limitée »²²) sont utilisés pour les rapports au niveau fédéral ou cantonal.

4.1.2 Plurilinguisme aujourd'hui

La Suisse fixe son quadrilinguisme dans la Constitution de 1848. On a déjà constaté que les zones linguistiques ne changent pas beaucoup depuis ce temps-là. Maintenant, on va profiter des données de l'Office fédéral de la statistique qui a fait le recensement fédéral de la population en 2000 pour suivre l'évolution et la dynamique de répartition des langues nationales²³.

On a déjà mentionné plusieurs fois que les zones linguistiques restent remarquablement stables, territorialement ainsi que démographiquement. Ce fait peut être confirmé en analysant le tableau 1. Il y a des données disponibles de chaque décennie à partir des années 1950 jusqu'à 2000.

	1950	1960	1970	1980	1990	2000
Allemand	72.1	69.4	64.9	65.0	63.6	63.7
Français	20.3	18.9	18.1	18.4	19.2	20.4
Italien	5.9	9.5	11.9	9.8	7.6	6.5
Romanche	1.0	0.9	0.8	0.8	0.6	0.5
Langues non nationales	0.7	1.4	4.3	6.0	8.9	9.0

Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Tableau 1: Répartition (en %) des langues, de 1950 à 2000²⁴

²² Dictionnaire historique de la Suisse, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F24596.php>, cit. 29/7/2012

²³ Les données sont tirées de l'ouvrage *Le paysage linguistique de la Suisse*

²⁴ LÜDI; WERLEN: *Le Paysage linguistique en Suisse*, p. 8.

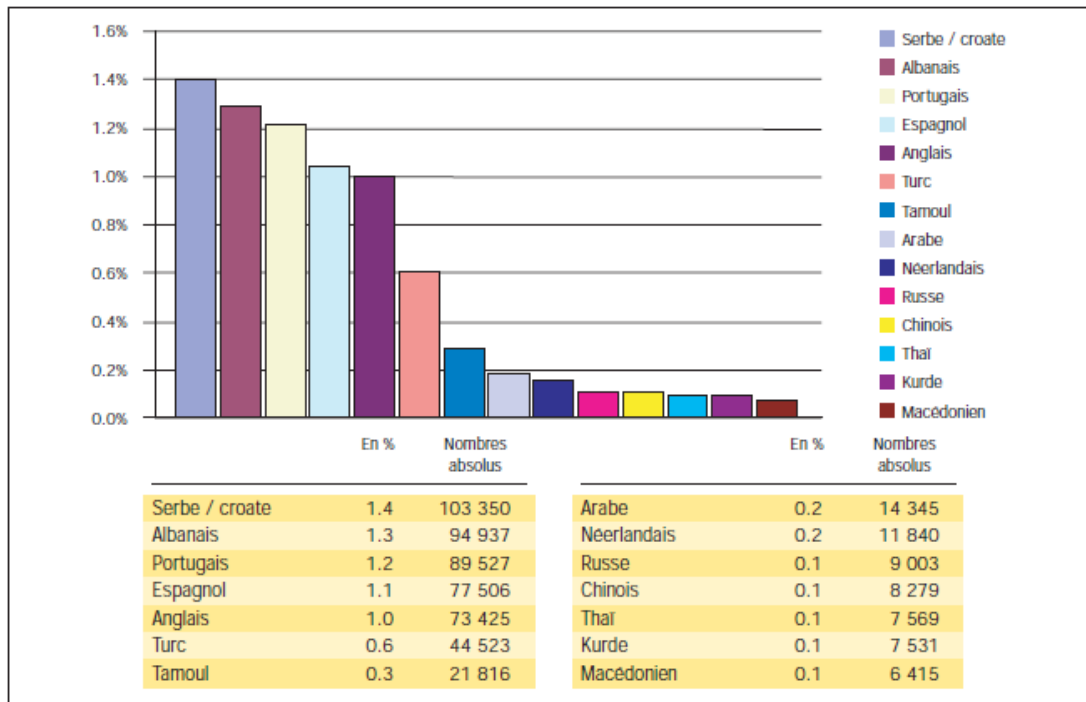
Les habitants suisses respectivement ont choisis leur langue principale, chez les personnes plurilingues l'une des langues qu'ils savent le mieux. Ainsi, on remarque que l'allemand est toujours une langue dominante malgré sa baisse faible qui fait dans ce demi-siècle 8,4%. La deuxième langue du pays, le français, a une tendance de s'accroître après un déclin léger dans les années 1960, 1970 et 1980. En revanche, la situation de l'italien est opposée. A partir de 1970, lorsqu'il a atteint son apogée, l'italien perd du terrain et en 2000 la diminution est presque d'une moitié. Si on observe les chiffres du romanche en 1950 et en 2000, on peut constater que la situation de la quatrième langue nationale est la même que celle de l'italien. Ici, la réduction des habitants parlant le romanche est exactement une moitié. Pendant que les deux langues nationales minoritaires décroissent, la dernière donnée sur les autres langues, non nationales, apporte une information sur l'augmentation. Le progrès plus important est enregistré depuis les années 1970.

4.1.3 Langues non nationales

Considérant les langues de la Confédération suisse, il faut observer également la répartition des langues non nationales dont l'importance surmonte pendant les dernières cinquante ans de plus en plus, ce qui est évident du tableau 1 qu'on a analysé. En 2000, ils ont représenté le 9% de la population totale. Ce fait est, sans doute, une conséquence des événements qui se sont produits au cours du siècle et il est étroitement lié avec l'immigration et la politique suisse à l'égard des étrangers.

Le graphique 2 nous montre les 15 langues non nationales les plus fréquentes dans la population. On a affirmé que le nombre d'habitants parlant une langue non nationale augmente. Néanmoins, dans les années 1990 et 2000, l'accroissement n'est pas tellement grand. Mais ce qu'il est différent de l'année 1990, c'est que « l'ordre d'importance des cinq principaux groupes de langues étrangères s'est modifié en raison des flux migratoires changeants en Europe. »²⁵ Alors, les premières cinq langues ont été le suivant : espagnol (1,7%), yougoslave (1,6%), portugais (1,4%), turc (0,9%), anglais (0,9%).

²⁵ LÜDI; WERLEN: *Le Paysage linguistique en Suisse*, p. 11.



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Graphique 2 : Les 15 langues non nationales les plus fréquentes dans la population en 2000²⁶

L'état en 2000 est comme suit : les langues de l'ancienne Yougoslavie (serbe et croate) sont en tête avec l'albanais qui a fortement progressé par rapport à 1990, l'espagnol est devancé par le portugais et un nouveau venu, l'anglais, a dépassé le turc.

4.2. Etrangers / Immigration

Lorsqu'on a traité le sujet sur les langues non nationales, il s'offre une question sur l'origine de cette représentation riche en nationalités. En traversant l'histoire de la Suisse, on a rencontré des situations où les immigrés ont joué un rôle important pour la Suisse actuel ou ils ont influencé d'une certaine façon l'évolution et l'état actuel du pays.

Les premières vagues d'immigration arrivent en Suisse au milieu du XIXe siècle après les années révolutionnaires 1830 et 1848. « Terre d'immigration depuis le milieu du XIXe siècle, la Suisse qui, à cette date, ne comptait que 2,5 million d'habitants, hébergeait déjà 72 000 étrangers. En 1880, ce chiffre s'éleva à 211 000, et en 1910 à 441 000, soit près de septième d'une population totale de 3,3 millions d'habitants. »²⁷ Les étrangers s'installent le

²⁶ LÜDI, WERLEN: *Le Paysage linguistique en Suisse*, p. 11.

²⁷ DÜRRENAMTT: *Histoire illustrée de la Suisse II*, p. 259.

plus souvent à Genève et Bâle. « Bâle avait une très forte colonie allemande (y compris alsacienne) d'environ 40 000 personnes, Genève comptait 40 000 Français, presque tous Savoyards, 20 000 Italiens, 5 000 Allemands et même 2 000 Russes. À la veille de la guerre de 1914, il y avait dans le canton de Genève 70 000 étrangers sur 155 000 habitants, soit près de la moitié. »²⁸

Les étrangers qui se sont décidés d'aller en Suisse s'établissent des diverses classes sociales. Les Italiens sont surtout des manœuvres qui travaillent à la construction des chemins de fer (citons, par exemple, le percement du tunnel ferroviaire du Gothard), dans le bâtiment ou on évoque l'horlogerie dans laquelle les Italiens ensemble avec les Français avaient la primauté. Autrefois l'afflux des immigrants a enrichi le secteur économique, ou plutôt industriel, parce que les étrangers ont amené la connaissance et la qualification. Les Allemands se sont recrutés du niveau socioprofessionnel. Grâce à leur éducation élevée, ils sont souvent devenus des enseignants dans des écoles et des universités.

Avant la Première Guerre mondiale, la proportion d'étrangers est un peu plus de 15% et jusqu'à 1940 elle a diminué à 5%. L'augmentation rapide monte de nouveau depuis 1950 et « cette deuxième vague d'immigrants était constituée en majorité d'ouvriers peu qualifiés du sud de l'Europe »²⁹ alors qu'autrefois ils ont été considérés comme l'arrivée du talent et de la force de travail qualifiée. La proportion d'étrangers se stabilise autour de 17%, mais la représentation d'Italiens et d'Allemands s'est inversée en comparaison de la situation d'autrefois quand le nombre des Italiens et des Allemands a été plus ou moins le même. Les Italiens font 60% de l'ensemble des étrangers, alors que les Allemands ne font plus qu'environ 10%.³⁰ En général, on peut situer les étrangers sur le territoire suisse d'après les zones linguistiques. Alors, les Portugais se trouvent le plus souvent en Suisse romande, les immigrants parlant le turc, le serbe, le croate ou l'albanais en Suisse germanophone, « les premiers ayant une préférence pour la région bâloise, les autres pour la Suisse centrale et orientale »³¹ Tous les étrangers préfèrent des grandes villes, des communes touristiques ou urbaines à des communes rurales.

En ce qui concerne des domaines où les étrangers travaillent aujourd'hui, la représentation la plus forte est dans la construction, le secteur textile et le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

²⁸ DÜRRENAMTT: *Histoire II*, p. 259.

²⁹ LEVY: *La Structure sociale*, p. 75.

³⁰ Les données sont adaptées de l'ouvrage *La Structure sociale de la Suisse*.

³¹ HAUG, Werner; SCHULER, Martin; WANNER, Philippe: *La Dynamique spatiale et structurelle de la population de la Suisse de 1990 à 2000*, Neuchâtel, 2002. p. 8.

La législation suisse reconnaît les quatre catégories qui s'attribuent aux étrangers et selon les quelles ils ont des droits et des obligations différents. Il s'agit de *frontalier*, *travailleur saisonnier*, *résident annuel*, *étranger établis*. Les frontaliers travaillent en Suisse dans la zone frontière et habitent dans leur propre pays. Les travailleurs saisonniers « peuvent travailler et résider en Suisse au maximum neuf mois par an. Pendant au moins trois mois, ils doivent séjourner à l'étranger. Ils n'ont pas le droit de faire venir des membres de leur famille en Suisse »³². Les résidents annuels doivent avoir le permis de séjour qui est accordé pour un an mais peut être prolongé annuellement et possèdent une situation plus favorable et stable. Les étrangers établis s'approchent le plus au statut des citoyens suisses. Ils ont le droit de choisir librement leur emploi et leur lieu de domicile, mais ne disposent pas de droits politiques.

Malgré que dans le pays vive le grand nombre d'étrangers, peu d'eux obtiennent la nationalité suisse. Par exemple, en 2010, il est venu dans le pays 139 495 étrangers et seulement 39 314 personnes ont obtenu la nationalité suisse.³³ Il existe trois modes d'acquisition de la nationalité : par filiation (paternelle ou maternelle), par adoption (la personne adoptée doit être mineure au moment de l'adoption) et par naturalisation.

Le mode le plus fréquent est la naturalisation. La donnée de 2010 montre que du nombre total 39 314, la naturalisation représente 38 725 cas, l'adoption 244 et le reste 345 cas est la constatation de la nationalité suisse. Quant à la procédure de l'attribution de nationalité, le requérant doit remplir certaines conditions. Il doit séjourner en Suisse au moins 12 ans, respecter l'ordre juridique et ne pas être « un risque relatif à la sécurité de la Suisse »³⁴ Ce sont grosso modo les conditions qui sont examinées au niveau fédéral. Les autorités cantonales et communales possèdent assez larges compétences. Ce sont eux qui octroient une naturalisation au candidat et qui examine les autres conditions, comme délai de séjour, intégration, accoutumance au mode de vie et usages suisses, etc. La Confédération vérifie s'il n'y a pas d'obstacles qui empêchent une naturalisation.

Parmi les nationalités qui ont obtenu leur nouvelle nationalité, suisse, dominant des ressortissants de l'ex-Yougoslavie (en 2010 presque 35%), ils sont suivis par des Italiens

³² LEVY: *La Structure*, p. 75.

³³ Source Office fédéral de la statistique

³⁴ Naturalisation ordinaire,

http://www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home/themen/buergerrecht/einbuengerung/ordentliche_einbuengerung.html

(10,5%) et des Allemands (9,2%). Un nombre important appartient aux personnes venant d'Asie et d'Océanie (11%).³⁵

³⁵ Acquisition de la nationalité suisse,
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/07/blank/key/03.html>

4.3. Question de religion

Comme le troisième axe socioculturel est considéré l'appartenance religieuse. On va parcourir et évoquer le rôle de la religion au passé parce que, dans ce temps-là et dans les événements historiques, la religion a été plus importante pour la société que l'appartenance linguistique et quelques-unes de ses conséquences subsistent et influencent l'identité du pays jusqu'à nos jours. En même temps, la confession appartient pareillement à l'une des diversités culturelles de la Suisse. A savoir, la Confédération laisse la régie de l'appartenance religieuse aux cantons.

4.3.1 Contexte historique

On part de l'époque de la Réforme au XVI^e siècle qui a été le tournant historique du point de vue de religieux. En Suisse, il est né deux branches du protestantisme, l'une représenté par Zwingli dans la partie allemand, l'autre par Jean Calvin, associé à Genève, dans la partie romande, francophone. L'appellation de ce courant vient de l'objet principal, de reformer le catholicisme. Ainsi, la confession a clivé la société en deux camps inconciliables. Les protestants se recrutent surtout parmi la population vivant dans les zone urbaines et dans les centres économiques, tandis que les habitants fidèles au catholicisme, soit disant les conservateurs, viennent des régions rurales et moins développées. L'appartenance à l'une ou à l'autre confession est étonnement liée à un progrès économique. Cela a ses racines dans l'ère de la Réforme et peut être expliqué selon les tendances des régions particulières à l'une ou l'autre religion. Le protestantisme, et surtout le personnage de Jean Calvin, a contribué à l'essor du « capitalisme moderne », le réformateur « encourage d'ailleurs l'activité commerciale et manufacturière et contribue ainsi à la prospérité de Genève. »³⁶

Tout le XVI^e siècle a été marqué par les guerres de religion. Dans le XVII^e siècle, la situation ne change pas, les parties opposantes s'affrontent dans les guerres de Villmergen, pour la première fois, en 1656, les protestants sont battus, soixante ans plus tard les catholiques subissent une défaite écrasante qui finit leur dominance. Juste avant la fondation de l'Etat fédéral tel qu'on le connaît aujourd'hui, un conflit important se déroule qui aboutit à la création de la Confédération. Dans la guerre en 1847 qui est connu sous le nom le Sonderbund (selon une alliance secrète et illégal des cantons conservateurs) s'opposent les

³⁶ Les réformateurs Zwingli et Calvin, cit. 3/8/2012
http://www.swissworld.org/fr/histoire/la_reforme/les_reformateurs_zwingli_et_calvin/

conservateurs (catholiques) et les progressistes pour que les conservateurs défendent leurs droits contre les tendances libérales du côté du protestantisme.

Comme la dernière manifestation de la divergence religieuse peut être considéré la création du 23^e canton suisse en 1979. Pendant longtemps, le canton de Berne a été mêlé des habitants catholiques-francophones au nord aux habitants protestants-allemands au sud. La « Question jurassienne », la fameuse désignation du cas, ne se compose pas seulement du sujet de la religion, mais implique aussi le problème linguistique. Alors une tendance séparatiste du côté du peuple jurassien s'approfondit durant les trente ans quand ils se sont senti discriminés par la partie germanophone et protestante. La « Question jurassienne » a été résolue à l'occasion d'un référendum fédéral où la majorité des habitants jurassiens se prononçaient pour la séparation du canton de Berne. Cet événement a été « extrêmement symptomatique d'un certain mode de pensée helvétique. »³⁷ L'auteur du livre *La Question jurassienne* Alain Pichard ajoute, « depuis 1848, plus rien n'avait changé en Suisse. Tout s'était figé. L'affaire jurassienne remettait donc en question beaucoup de choses », surtout « la perfection du modèle helvétique »³⁸ La confession a eu incontestablement son grand rôle dans ce conflit de l'histoire récente.

4.3.2 Situation actuelle

En Suisse, il y a deux principaux groupes religieux : les catholiques romains et les protestants. Le troisième group le plus nombreux est la communauté islamique. Les deux premières confessions résultent directement de l'histoire de la Suisse et elles ont ses racines dans le pays. Les autres confessions, comme l'Islam ou l'Eglise chrétienne-orthodoxe, sont liées à l'afflux d'étrangers. En disposant des données de 2000, on se concentre sur les quatre confessions dominantes dont les chiffres (en milliers) sont suivants³⁹ :

³⁷Swissinfo.ch, cit.12/8/2012,
http://www.swissinfo.ch/fre/A_La_une/Archive/Le_canton_du_Jura,_ou_l'insolence_victorieuse.html?cid=3944660

³⁸ Swissinfo.ch, cit. 12/8/2012
http://www.swissinfo.ch/fre/A_La_une/Archive/Le_canton_du_Jura,_ou_l'insolence_victorieuse.html?cid=3944660

³⁹ Source Recensements fédéraux de la population, cit. 12/8/2012,
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/05/blank/key/religionen.html>

Confession	1990	2000	En %
Catholique romaine	3 172.3	3 047.9	41,82
Protestante	2 798	2 569.1	33,04
Communauté islamique	152.2	310.8	4,26
Eglise chrétienne- orthodoxe	71.5	131.9	1,81
Aucune appartenance	510.9	809.8	11,11

En général, les cantons se déclarent pour l'une ou l'autre des confessions principales, ainsi, on peut diviser le pays en catholique et protestant. A noter, cette division ne correspond pas à la répartition linguistique. La seule délimitation sont les frontières du canton particulier.

Parmi les cantons catholiques (conservateurs et traditionnels) appartiennent Uri, Schwytz, Obwald, Nidwald (les cantons primitifs, fondateurs), Lucerne, Zoug, Fribourg, Soleure, Appenzell Rhodes-Intérieures, Saint-Gall, Grisons, Argovie, Tessin, Valais, Genève, Jura. Les cantons protestants sont Zurich, Glaris, Berne, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzell Rhodes-Extérieures, Thurgovie, Vaud et Neuchâtel.

Dans certains cas, il est intéressant d'observer le changement au cours de l'histoire. Par exemple, le canton de Genève, originellement le refuge du réformateur Calvin, aujourd'hui le canton catholique. Ce changement est produit par l'afflux des immigrants catholiques. Aussi les demi-cantons Appenzell Rhodes-Extérieures et Intérieures ont été avant le XVI^e siècle un seul canton, mais à cause de divergence religieuse ils se sont séparés.

Si on considère l'évolution des dernières années, on peut constater en bref que la progression de la confession islamique est dans une large mesure ainsi que l'accroissement de la communauté chrétienne-orthodoxe. Le dénominateur commun de ce phénomène est l'immigration du Kosovo, de Bosnie-Herzégovine, de la République de Macédoine, de la Turquie, de l'Europe Centrale et de l'Est. L'augmentation des Suisses qui n'ont pas aucune appartenance religieuse est aussi importante. En général, les Suisses perdent modérément l'intérêt à la foi.

En ce qui concerne la relation entre l'essor économique et la confession dominante, « les cantons catholiques se classent toujours en majorité parmi les cantons à développement moyen ou faible alors que les cantons protestants sont parmi les plus riches. »⁴⁰

⁴⁰ LÉVY: *La Structure sociale*, p. 129.

Conclusion

L'objectif de mon mémoire de Licence était d'observer et de décrire la diversité socioculturelle de la Suisse. Je me suis concentré sur trois axes principaux de la variété socioculturelle en Suisse, sur le plurilinguisme du pays, sur la représentation d'étrangers et la question de religion. Je considère ces thèmes comme des traits caractéristiques et importants pour la nation suisse. En outre, ce travail permet de réfléchir sur la diversité dans un contexte plus large grâce aux chapitres concernant la géographie et l'histoire.

En apportant les informations sur l'administration de la Suisse, on a découvert que la Suisse comme l'état fédéral est très compartimentée et que les cantons possèdent des larges compétences en diverses matières. Ce fait contribue à la plus grande diversité parmi les cantons ce qui produit également la plus grande diversité parmi les habitants. Pour cette raison, il a fallu d'expliquer l'organisation administrative et politique de la Confédération. Par exemple, l'appartenance religieuse est étroitement liée avec le canton qui se déclare pour une confession majoritaire. Cela ne s'applique pas en matière de langue. A l'aide de l'explication historique on a trouvé que l'appartenance linguistique est définie par les événements historiques et la division cantonale ne joue pas si grand rôle. La délimitation des zones linguistiques ne respecte pas la répartition cantonale et les régions linguistiques demeurent remarquablement stables. En revanche, ce qui a eu une grande importance au passé et moindre aujourd'hui, c'est la confession. Dans l'histoire cela a été un trait décisif pour l'identité du peuple et il provoquait beaucoup de conflits. La recherche récente a montré que cette identification culturelle diminue de plus en plus, mais la division des cantons selon la religion subsiste. En ce qui concerne l'immigration en Suisse, elle a toujours figuré dans l'histoire suisse, toutefois, sa situation de nos jours est plus importante et prend part dans une large mesure à la diversité nationale.

La Suisse garde sa variété socioculturelle, respecte la longue évolution des cantons indépendants grâce au système fédéral. La richesse et le développement économique du pays prouvent que le fédéralisme marche très bien et la diversité socioculturelle ne l'empêche pas.

A la fin de cette conclusion, on se borne à constater que le plurilinguisme est toujours vivant dans la population suisse, l'influence de l'immigration sur l'identité suisse augmente de plus en plus, par contre, le rôle de religion décline par rapport à l'histoire.

Résumé en anglais

This thesis deals with the Swiss diversity from the socio-cultural point of view. The aim of the thesis was to describe in general the three main features which characterize the Swiss nation, to explain their causes and to highlight their potential impacts on the Swiss identity. Among these main features belong the multilingualism, numerous ethnic groups and religious affiliation.

The first chapter brings general information about Switzerland; it focuses on geographic diversity of the country and presents the basic entries concerning the Swiss population. It is mentioned the division of the country from the linguistic point of view and it is also stated the figures about the population of each regions (cantons) and the density of population.

The second chapter is dedicated to the administrative division and to the political system of the country. Switzerland is further divided into the cantons. They have very broad competences which are shown in the questions of religion and immigration. The structure of state power is outlined, too.

The third chapter is dedicated to the Swiss history from the first tribes who inhabited the territory of today's state till the end of the 20th century. The chapter is divided into four parts; the first ones describe the historical events that preceded the birth of the modern Switzerland in 1848. Nevertheless, these events have an influence on the current state of some realities, for instance, on linguistic division or religious affiliation in particular cantons.

In the fourth chapter we sum up and repeat information concerning the three characteristic features of the nation. First part describes the birth and current state of multilingualism, the second part deals with the ethnic groups which take part on linguistic diversity of the country and the third part deals with the religion, its impact on the Swiss identity and division of the state in the historical context but the chapter also shows the current picture.

The thesis brings information about the characteristic socio-cultural features of the Swiss nation in the historical context, it deals with their impact on the national identity and inform about the current situation in these three branches.

Résumé en tchèque

Tato bakalářská práce pojednává o různorodosti švýcarské společnosti z hlediska socio-kulturního. Cílem práce bylo celkově popsat tři hlavní rysy, kterými se švýcarský národ charakterizuje a vymezuje, objasnit jejich příčiny a poukázat na případné vlivy na švýcarskou identitu. Mezi tyto rysy patří multilingvismus, početné národnostní skupiny a náboženská příslušnost.

První kapitola přináší všeobecné informace o Švýcarsku, zaměřuje se na geografickou rozmanitost země a uvádí základní údaje týkající se švýcarské populace. Zmíněno je dělení země z hlediska jazykového a také jsou uvedeny počty obyvatel daných regionů (kantonů) a hustota zalidnění.

Druhá kapitola je věnována administrativnímu dělení a politickému systému státu. Švýcarsko jako celek se dále dělí na kantony, které mají značně široké kompetence a promítají se v nich zejména otázky týkající se náboženství a imigrace. Nastíněno je také členění státní moci.

Třetí kapitola je věnována švýcarské historii od prvních kmenů, které území dnešního Švýcarska obývali až po konec 20. století. Kapitola se člení na čtyři části, první části popisují události, které předcházely samotnému vzniku státu a to až v roce 1848. Nicméně, tyto události mají dopad na současný stav některých skutečností, jako například na jazykové rozdělení země či náboženskou příslušnost v jednotlivých kantonech. Další části se věnují vzniku a historii Švýcarska jako federálního státu.

Ve čtvrté kapitole shromažďujeme a rekapitulujeme informace týkající se třech charakteristických rysů populace. První část popisuje vznik a současný stav multilingvismu, druhá část pojednává o národnostních skupinách, které se podílí na jazykové diverzitě země a ve třetí části se zabýváme náboženskou otázkou, vlivem náboženské příslušnosti na švýcarskou identitu a dělení země, v historickém kontextu, ale také podáváme současný obraz.

Práce přináší informace o charakteristických socio-kulturních rysech švýcarské populace v historickém kontextu, zabývá se jejich vlivem na národní identitu a informuje o současné situaci v těchto třech oblastech.

Bibliographie

- CZUPRYN, Adriana; OMILANOWSKA, Malgorzata; SCHWENDIMANN, Ulrich: *Švýcarsko*, Dorling Kindersley, 2004. ISBN 80-249-0484-5
- DÜRRENMATT, Peter: *Histoire illustrée de la Suisse I, II*, Librairie Payot Lausanne, 1964.
- HAUG, Werner; SCHULER, Martin; WANNER, Philippe: *La Dynamique spatiale et structurale de la population de la Suisse de 1990 a 2000*, Neuchâtel, 2002. ISBN 3-303-00239-8. Web. Accédé 1/8/2012, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/22/publ.html?publicationID=471>
- HOLEŠ, Jan; KADLEC, Jaromír: *Francouzština v Evropě*, Univerzita Palackého v Olomouci, 2005. ISBN 80-244-1049-4
- LEVY, René: *La Structure sociale de la Suisse*, Pro Helvetia, 1996. ISBN 3-908102-46-4
- LÜDI, Georges ; WERLEN, Iwar : *Le Paysage linguistique en Suisse*, Neuchâtel, 2005. ISBN 3-303-16076-7. Web. Accédé 28/7/2012, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/05.html>
- PERGLER, Jan; BRUMMEL, Martin: *Švýcarsko*, freytag & berndt, 2007. ISBN 978-80-7316-207-8

Sitographie

- Département fédéral des affaires étrangères. Web. Accédé 20/7/2012
<http://www.swissworld.org/fr>
- Les autorités fédérales de la Confédération suisse. Web. Accédé 3/8/2012
<http://www.admin.ch/org/polit/index.html?lang=fr>
- Dictionnaire historique de la Suisse. Plurilinguisme. Web. Accédé 29/7/2012
<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F7465.php>
- Office fédéral de la statistique. Web. Accédé 17/7/2012
http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/02/blank/key/raeumliche_verte_ilung/agglomerationen.html
- Répartition géographique des langues officielles en Suisse (2000). Web. Accédé 1/8/2012 http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Sprachen_CH_2000_fr.png
- Confédération (organisation politique). Web. Accédé 5/8/2012
http://fr.wikipedia.org/wiki/Conf%C3%A9d%C3%A9ration_%28organisation_politique%29#Conf.C3.A9d.C3.A9rations_et_f.C3.A9d.C3.A9rations
- Office fédéral des migrations. Naturalisation ordinaire. Web. Accédé 3/8/2012
http://www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home/themen/buergerrecht/einbuengerung/ordentliche_einbuengerung.html
- Acquisition de la nationalité suisse. Web. Accédé 3/8/2012
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/07/blank/key/03.html>
- www.swissinfo.ch, Léchet, Bernard: « *Le canton du Jura, ou l'insolence victorieuse* ». 21/6/2004. Web. Accédé 12/8/2012
http://www.swissinfo.ch/fre/A_La_une/Archive/Le_canton_du_Jura_ou_linsolence_victorieuse.html?cid=3944660
- Faits et chiffres. Web. Accédé 20/7/2012
http://www.swissworld.org/fr/geographie/vue_densemble/faits_et_chiffres/
- Les débuts de la Confédération. Web. Accédé 20/7/2012
http://www.swissworld.org/fr/histoire/les_debuts_de_la_confederation/survol/
- Trois régions géographiques. Web. Accédé 20/7/2012
http://www.swissworld.org/fr/geographie/trois_regions_geographiques/
- Chemins de fer fédéraux suisses. Web. Accédé 20/7/2012
http://fr.wikipedia.org/wiki/Chemins_de_fer_f%C3%A9d%C3%A9raux_suisses

- CH : Confoederatio Helvetica. Web. Accédé 20/7/2012
http://www.swissworld.org/fr/politique/vue_densemble/
- Les réformateurs Zwingli et Calvin. Web. Accédé 3/8/2012
http://www.swissworld.org/fr/histoire/la_reforme/les_reformateurs_zwingli_et_calvin/

Anotace

Příjmení a jméno autora: Pešková Hana

Název katedry a fakulty: Filozofická fakulta, Katedra romanistiky

Název práce: La diversité de la Suisse du point de vue socioculturel

Vedoucí práce: doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.

Počet stran: 41

Klíčová slova: la Suisse, la diversité socioculturelle, l'histoire suisse, le plurilinguisme, l'immigration, le protestantisme et le catholicisme, les cantons, l'identité suisse, l'appartenance linguistique et religieuse, la Confédération, l'administration fédérale,

Charakteristika:

Tato bakalářská práce pojednává o různorodosti švýcarské společnosti ze socio-kulturního pohledu. Zaměřuje se na tři hlavní rysy, které lze považovat za typické pro švýcarský národ. Jsou jimi multilingvismus, tedy vícejazyčnost, národnostní pestrost a náboženská příslušnost. Tato práce přináší zdůvodnění těchto tří rysů v kontextu historickém, vliv jednotlivých skutečností na švýcarskou identitu a jejich role v životě Švýcarů. Přináší také nejnovější dostupné statistické údaje ze sčítání švýcarského obyvatelstva. Zvláštní pozornost je věnována historickému vývoji země a dnešnímu administrativnímu systému Švýcarska, díky němuž se zachovává kulturní pestrost, ale zároveň jednota a fungování státu jako celku.